

AVIS

REPORT DE LA DATE DU CONCOURS D'ACCES AU CYCLE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

GENIE CIVIL – BTP

FORMATION INITIALE ET EN TEMPS AMENAGE 2023/2024

Les concours de la Licence Professionnelle Génie Civil – BTP sont reportés aux dates suivantes :

- Licence Professionnelle Génie Civil – BTP Initiale : **Le samedi 23 septembre 2023 à 10h dans le bloc E** de l'Ecole Supérieure de Technologie de Meknès.
- Licence Professionnelle Génie Civil – BTP en temps aménagé : **Le samedi 23 septembre 2023 à 10h dans les amphis A et B** de l'Ecole Supérieure de Technologie de Meknès.

L'épreuve QCM portera sur **la résistance des matériaux, la géotechnique, le béton armé et les matériaux de construction**

Les candidats convoqués **doivent se présenter à l'ESTM à 9h une heure avant le début du concours afin de déposer leurs dossiers de candidature.**

Les pièces demandées pour la constitution du dossier sont :

- le reçu de préinscription en ligne ;
- une copie du curriculum vitae;
- une copie de la carte d'identité nationale ;
- une copie du diplôme du baccalauréat certifiée conforme ;
- une copie du diplôme Bac+2 certifiée conforme ;
- une copie des relevés de notes des deux années de formation certifiée conforme.
- une copie de l'attestation du travail **pour les fonctionnaires et les salariés** ;
- déclarations de la CNSS **pour les salariés.**

Toute réclamation doit être déposée auprès du service de scolarité de L'Ecole Supérieur de Technologie de Meknès avant le vendredi 15 septembre 2023 à 12h.

La présélection a été faite sur la base des informations fournies par les candidats lors de leurs préinscriptions en ligne. Toutefois, toute information erronée entrainera automatiquement l'annulation de la candidature même après avoir réussi l'examen écrit.